



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mai 2018
Français
Original : anglais

Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, 12-15 janvier 2018

I. Introduction

1. Dans une lettre datée du 13 novembre 2017, le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que ce dernier avait l'intention de dépêcher une mission en Afghanistan en janvier 2018. Le mandat de la visite a été par la suite approuvé par le Conseil (voir annexe I). Conduite par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Kairat Umarov, la mission était composée des représentants de tous les membres actuels du Conseil : l'Ambassadeur Sacha Sergio Llorentty Soliz (Bolivie), le Ministre conseiller Shen Bo (Chine), l'Ambassadeur Bernard Tanoh-Boutchoue (Côte d'Ivoire), l'Ambassadrice Nikki R. Haley (États-Unis d'Amérique), l'Ambassadeur Tekeda Alemu (Éthiopie), le Représentant permanent adjoint Vladimir K. Safronkov (Fédération de Russie), la Représentante permanente adjointe Anne Gueguen (France), l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba (Guinée équatoriale), l'Ambassadeur Mansour Ayyad Sh. A. Alotaibi (Koweït), l'Ambassadeur Karel Jan Gustaaf van Oosterom (Pays-Bas), l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra (Pérou), l'Ambassadrice Joanna Wronecka (Pologne), le Représentant permanent adjoint Jonathan Guy Allen (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et l'Ambassadeur Olof Skoog (Suède). Le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, a rejoint la mission pour certaines parties de la visite.

II. Contexte

2. Il s'agissait de la cinquième visite du Conseil en Afghanistan depuis 2001, les précédentes ayant eu lieu en novembre 2003, en novembre 2006, en novembre 2008 et en juin 2010. La mission a quitté New York le 12 janvier et achevé ses travaux le 15 janvier. Ses membres se sont entretenus avec le Président de la République islamique d'Afghanistan, Mohammad Ashraf Ghani, le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, et les membres du Cabinet, notamment les Ministres des affaires étrangères, de l'agriculture, du commerce, de la défense, de l'économie, des finances et de l'intérieur, ainsi que le Conseiller à la sécurité nationale et le Directeur général de la Direction nationale de la sécurité. Ils ont également rencontré d'autres personnalités locales, notamment le Président de la chambre basse (Wolesi Jirga) de l'Assemblée nationale, Abdul Rauf Ibrahimy ; le Président de la chambre haute (Meshrano Jirga), Fazal Hadi Muslimyiar ; le Président de la Commission afghane



indépendante des droits de l'homme ; des membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral ; des représentants d'organisations de la société civile et des membres des partis politiques. Parmi les interlocuteurs internationaux figuraient le commandant de la mission Soutien résolu de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de hauts fonctionnaires de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Toutes les réunions se sont déroulées à Kaboul (voir le programme des réunions à l'annexe II).

3. La visite avait les objectifs suivants : souligner qu'il est crucial pour la paix et la sécurité régionales et mondiales que l'Afghanistan ne soit le théâtre d'aucun conflit ni violence ; mettre en évidence l'importance d'un processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans, dans lequel la participation des femmes serait encouragée à tous les niveaux, pour la prospérité et la stabilité à long terme du pays ; réaffirmer l'appui du Conseil au Gouvernement et au peuple afghans et aux efforts qu'ils fournissent pour reconstruire leur pays et renforcer les fondements d'une paix durable et de la démocratie constitutionnelle ; souligner qu'il importe de poursuivre les progrès en matière de réforme électorale et en vue de la tenue d'élections législatives en 2018 et présidentielle en 2019 qui soient crédibles et ouvertes à tous ; exprimer un appui ferme à la MANUA dans l'exécution de son mandat défini dans la résolution [2344 \(2017\)](#) ; examiner les efforts déployés par le Gouvernement dans le règlement d'un grand nombre de problèmes interdépendants ; définir la manière dont le Conseil peut faciliter les actions menées sur le terrain ; reconnaître qu'il importe d'établir un lien entre la sécurité et les objectifs de développement, afin de parvenir à une paix et une prospérité durables en Afghanistan et dans le reste de la région ; souligner l'importance d'une approche régionale en faveur de la sécurité et de la prospérité à l'intérieur et autour de l'Afghanistan et l'attachement du Conseil à y contribuer de manière constructive ; recommander le renforcement de la coordination entre les organismes et les programmes des Nations Unies en vue d'accroître l'efficacité de l'assistance fournie sur le terrain et d'assurer une plus grande transparence dans l'administration, notamment grâce à des mesures de lutte contre la corruption, et une utilisation plus efficace de l'aide humanitaire et au développement qui va en diminuant, afin d'harmoniser l'action de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan et dans d'autres pays d'Asie centrale.

4. Le moment choisi pour cette mission était important, compte tenu des préparatifs de la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité en février 2018, de la tenue d'élections aux conseils de district et au Parlement prévues pour 2018 et du débat public sur l'« Établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement » tenu par le Conseil le 19 janvier 2018.

5. La mission, organisée sous la présidence du Kazakhstan, premier pays d'Asie centrale à siéger au Conseil de sécurité, a également permis de mettre en avant qu'il importe d'établir un lien entre la sécurité et les objectifs de développement, afin de parvenir à une paix et une prospérité durables en Afghanistan et dans le reste de la région, et de souligner l'attachement du Conseil à y contribuer de manière constructive.

6. La mission a permis de mettre en exergue le soutien résolu du Conseil envers le peuple afghan et l'engagement de la communauté internationale en faveur de la stabilité, de la paix, du rapprochement et du développement socioéconomique dans le pays. Ses membres ont souligné le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'appui aux efforts faits par le peuple afghan dans ces domaines et ont exhorté les organismes des Nations Unies présents en Afghanistan et en Asie centrale à coopérer davantage.

III. Grands enjeux

Situation en matière de sécurité

7. Les membres du Conseil de sécurité se sont inquiétés du nombre inédit d'atteintes à la sécurité et d'attaques perpétrées sans discernement contre des civils, de la présence croissante de militants Taliban et de combattants affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan, notamment dans le nord et l'est du pays, et du recours à des tactiques de plus en plus violentes risquant d'exacerber les tensions ethniques et confessionnelles. Le regroupement en Afghanistan de combattants terroristes étrangers de retour d'Iraq et de République arabe syrienne représente une difficulté venue s'ajouter aux préoccupations que soulève l'utilisation éventuelle du territoire afghan pour déstabiliser les pays de la région.

8. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien aux efforts déployés par M. Ghani pour réformer le secteur de la sécurité et renforcer la coopération internationale et régionale en vue de lutter contre le terrorisme transnational, le déplacement de combattants terroristes étrangers, l'extrémisme et les réseaux criminels, notamment ceux impliqués dans le trafic de drogues. En outre, ils se sont penchés sur la question de la sécurité pour les élections à venir.

9. M. Ghani a examiné les facteurs d'insécurité et a présenté les mesures prises par son gouvernement pour y remédier. Rappelant la transition en matière de politique, d'économie et de sécurité de 2014 et l'évolution ultérieure de la situation, il a souligné que le Gouvernement s'employait en priorité à réformer les institutions chargées de la sécurité, en particulier le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur. Il a déclaré que, si la communauté internationale soutenait les efforts fournis par le Gouvernement pour réformer le Ministère de l'intérieur, cela contribuerait à réduire le pouvoir des hommes d'influence de la région. Le Président a affirmé que les Forces de sécurité afghanes représentaient la première ligne de défense de la sécurité mondiale. À cet égard, il a dépeint l'émergence de la cinquième vague de violence déferlant sur le monde contemporain, formée de réseaux alliant terrorisme transnational et activités criminelles, notamment le trafic de drogues, et exacerbée par les groupes armés non étatiques disposant d'un financement étatique. Il a également précisé que, pour relever ce « défi de notre génération », il était nécessaire de coordonner les efforts déployés par la communauté internationale, associant des moyens militaires et un programme d'édification de l'État. Il a indiqué que l'année 2018 pourrait devenir la pire période du conflit jusqu'à présent, à moins que les Taliban ne subissent des pertes stratégiques, ce qui pourrait mener à une amélioration progressive de la situation.

10. M. Abdullah a souligné que le terrorisme bénéficiant d'un financement étatique en faveur d'intérêts nationaux particuliers ne pouvait être toléré plus longtemps. Les membres du Gouvernement d'union nationale se sont entendus sur la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les pays voisins et ont établi des contacts directs avec eux. Pour autant, le statu quo demeure et les personnes que doivent combattre les Forces de sécurité afghanes vivent en dehors de l'Afghanistan. Cependant, il se pourrait que le groupe Tehrik-e-Taliban Pakistan soit capable d'exercer ses activités depuis des zones contrôlées par les Taliban en Afghanistan.

11. Lors d'une réunion portant sur les questions de sécurité, à laquelle de nombreux hauts fonctionnaires ont assisté, le Conseiller à la sécurité nationale, Mohammad Hanif Atmar, a qualifié le conflit en Afghanistan d'axe du mal, reposant sur l'extrémisme violent, des réseaux criminels et le terrorisme financé par l'État et menaçant l'ensemble de la région. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de combiner les efforts de paix et de rapprochement au sein de la population afghane, une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, des mesures de renforcement de

l'État afghan et des partenariats internationaux. La stratégie américaine sur l'Asie du Sud et l'appui fourni aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont été largement salués. Le Directeur général de la Direction nationale de la sécurité, Masoom Stanekzai, a donné des détails sur les différents groupes rebelles et leurs tactiques. Selon les deux porte-parole susmentionnés, les Taliban, y compris le Réseau Haqqani, comptent de 30 000 à 35 000 combattants environ, qui dirigent principalement leurs actions sur l'Afghanistan. Ils se sont rapprochés de réseaux criminels afin d'assurer le financement de leurs opérations et seraient à l'origine d'environ 98 % des attaques perpétrées en 2017. En outre, 7 500 autres combattants auraient échappé à des opérations militaires menées à leur rencontre au Pakistan et se seraient rendus en Afghanistan, alors que de 1 200 à 1 700 combattants étrangers appartenant à des groupes liés à Al-Qaida, comme le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, le Mouvement islamique du Turkestan oriental et le groupe Joundallah, proviendraient de pays voisins. Ces groupes constituent une menace pour leur pays d'origine et l'ensemble de la région.

12. En outre, entre 200 et 400 terroristes internationaux liés à Al-Qaida et à l'EIL seraient actifs dans le pays. M. Atmar a expliqué que les combattants affiliés à la branche locale de l'EIL, l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, étaient généralement recrutés localement plutôt qu'en République arabe syrienne. Entre 1 500 et 2 000 Pakistanais, majoritairement associés au Tehrik-e-Taliban Pakistan, combattraient au nom de cette branche dans l'est de l'Afghanistan, en particulier dans la province de Nangarhar. Jusqu'ici, de 1 200 à 1 700 combattants ont ainsi quitté le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et le Mouvement islamique du Turkestan oriental et prêté allégeance à l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan dans les provinces du nord et du nord-est. Entre 2 500 et 3 500 Taliban afghans ont fait de même et se sont déplacés en grande partie vers le nord et le nord-est. L'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan est parvenu à s'implanter dans la partie orientale du pays et à agrandir ses rangs depuis le transfert, en 2015, des responsabilités en matière de sécurité de la Force internationale d'assistance à la sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes, qui a entraîné la réduction des moyens et activités militaires, notamment des frappes aériennes, à leur rencontre. Quoi qu'il en soit, les opérations militaires conjointes récemment menées par les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces militaires internationales ont permis d'éliminer de hauts dirigeants et des milliers de combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, ou de les arrêter et de les extradier vers leurs pays d'origine. Les autorités ont admis que les Forces nationales de sécurité afghanes faisaient face à des difficultés, notamment du point de vue des capacités aériennes et de commandement et en raison d'un taux d'attrition élevé.

13. Le Ministre de l'intérieur, M. Wais Ahmad Barmak, a donné des informations au sujet de la stratégie gouvernementale de lutte contre les stupéfiants et les réseaux transnationaux de trafic de drogues, ainsi que des liens entre ces réseaux et les groupes insurgés. Il a ajouté que, en 2017, le trafic de stupéfiants aurait rapporté aux Taliban entre 400 et 500 millions de dollars des États-Unis, contre 1 à 1,5 milliard de dollars pour les réseaux de trafiquants de drogues, 2 milliards de dollars pour le Tehrik-e-Taliban Pakistan et 6 milliards de dollars pour la mafia internationale.

14. Des membres des partis politiques se sont félicités de la stratégie des États-Unis en Asie du Sud. Ils ont rappelé que, en plus de dispenser formation et conseils aux Forces nationales de sécurité afghanes, il importait de leur fournir tout l'équipement nécessaire. La Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, M^{me} Sima Samar, s'est principalement attachée aux conséquences des conditions de sécurité sur l'accès à l'éducation et aux soins de santé et sur la liberté d'association et d'expression.

15. Le général John Nicholson, commandant de la mission Soutien résolu de l'OTAN, a donné un aperçu des conditions de sécurité en Afghanistan, de la stratégie des États-Unis en Asie du Sud et de la feuille de route du Gouvernement afghan jusqu'en 2020. Il a déclaré que le renforcement des capacités et l'amélioration du commandement des Forces nationales de sécurité afghanes, en particulier des forces spéciales et des forces aériennes, leur avaient permis de mener des opérations plus efficaces. Les éléments opposés à l'État ont ainsi dû revoir leurs ambitions à la baisse et adapter leurs tactiques en recourant à des attentats-suicides et à des attaques de type guérilla, s'attirant l'hostilité de la population. Il a ensuite donné des précisions sur les opérations conjointes menées par les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces militaires internationales contre l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan et détaillé les opérations antiterroristes des États-Unis. Qualifiant d'absurdes les allusions selon lesquelles ces derniers soutiendraient l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, il a déclaré que les opérations conjointes avaient permis de réduire de deux tiers l'étendue du territoire contrôlé par le groupe. Les contacts entre celui-ci et l'EIIL en République arabe syrienne, notamment pour ce qui est des conseils et financements, ont considérablement diminué. L'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan ne doit sa survie qu'au recrutement continu de membres issus du Tehrik-e-Taliban Pakistan. Les États-Unis maintiendraient la pression et coopéreraient étroitement avec les pays d'Asie centrale afin d'éviter la propagation des tensions.

16. Le général Nicholson a ajouté que les opérations militaires ne constituaient pas une solution en soi, mais qu'elles avaient pour objectif d'ouvrir la voie à une éventuelle solution politique au conflit. Le Gouvernement contrôlerait 64 % du pays, le reste étant revendiqué ou contrôlé par les éléments opposés à l'État. Les Taliban seraient plus susceptibles de rejoindre les pourparlers de paix lorsque le Gouvernement aurait récupéré le contrôle de 80 % du territoire, surtout si ces pourparlers s'accompagnaient de mesures énergiques pour lutter contre les sanctuaires. L'Afghanistan et la région environnante comptent, pris ensemble, la plus forte concentration de groupes terroristes dans le monde, d'après la définition des États-Unis, d'où l'importance d'assurer la sécurité de l'Afghanistan et, par extension, de « nos patries ». S'agissant de la coopération avec la Fédération de Russie, le général Nicholson a observé qu'elle tournait autour de trois points d'intérêt commun, à savoir la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le trafic de drogues et la promotion des efforts de réconciliation en Afghanistan. Dans la mesure où le trafic de drogues représente environ 60 % du financement de l'insurrection, les États-Unis ont commencé à cibler des installations servant à ce trafic dans la province du Helmand.

Paix et réconciliation

17. Les membres du Conseil se sont inquiétés de l'absence de résultats tangibles dans le processus de paix engagé avec les Taliban et ont rappelé l'importance des négociations entre ces derniers et le Gouvernement. Ils ont convenu qu'il ne saurait y avoir de solution au conflit en Afghanistan en l'absence de processus politique et ont demandé comment le Conseil pouvait appuyer au mieux un tel processus. Certains membres ont également demandé s'il y avait un consensus national sur la paix et ont rappelé l'importance du principe d'inclusion.

18. M. Ghani a exposé la démarche adoptée par le Gouvernement en vue de faire la paix avec les Taliban et a préconisé une stratégie en trois étapes, soit une phase de négociations préalables, une phase de négociations et une phase de contrôle. La communauté internationale a un rôle important à jouer lors de la troisième étape et pour la recherche des moyens d'empêcher les insurgés d'avoir accès au financement, ainsi que la mise en place de programmes de réintégration et de création d'emplois à l'intention des ex-combattants. Il a souligné l'importance de la participation des

femmes à tous les processus et mentionné les initiatives prises par la Première Dame, M^{me} Rhula Ghani, et le Haut Conseil pour la paix à cet égard. Faisant référence au processus de paix en Colombie, il a fait remarquer que la question la plus importante était celle de la contrepartie et du prix que les citoyens afghans étaient disposés à payer. L'Afghanistan collaborerait avec ses partenaires dans le cadre de la première réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. M. Abdullah a déclaré que, si la majorité absolue de la population était en faveur d'un processus de paix avec les Taliban, elle était également sceptique et craignait que le Gouvernement ne sacrifie certains de ses droits. Rien n'indique clairement que les Taliban aient l'intention de se rallier au processus de paix.

19. M. Atmar a précisé que, depuis 2014, le Gouvernement d'union nationale avait entrepris de faire progresser le processus de paix avec les Taliban. Toutefois, ces derniers restent enclins à poursuivre les combats en raison, notamment, des profits qu'ils tirent de l'économie illicite. Il faut donc trouver le bon équilibre entre les mesures dissuasives et incitatives. Le Conseil de sécurité pourrait appuyer cette démarche en assurant la coopération régionale ainsi qu'en ayant recours aux sanctions. Le Chef du Haut Conseil pour la paix, M. Karim Khalili, a présenté la structure et les activités de ce dernier, y compris ses prises de contact avec certains membres des Taliban en vue d'engager des pourparlers plus officiels. La deuxième réunion du Processus de Kaboul, prévue pour février 2018, permettrait d'obtenir des résultats plus concrets. Évoquant l'accord de paix conclu en 2016 avec le Hezb-i Islami, M. Khalili a souligné que toute initiative de paix devait être dirigée et contrôlée par les Afghans. Tout nouvel événement qui retarderait l'engagement d'un processus de paix avec les Taliban ne ferait qu'augmenter les risques de déclenchement d'un conflit régional par adversaires interposés.

20. Des membres des partis politiques ont déclaré qu'il serait difficile d'engager un processus de paix dans la mesure où chaque État soutenant une organisation terroriste défendait ses propres intérêts. D'après eux, la guerre n'est pas un phénomène afghan mais international.

21. Le Représentant spécial du Secrétaire général a rappelé l'importance d'un processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans, ce dont un certain nombre de parlementaires et de fonctionnaires ont convenu. La deuxième réunion du Processus de Kaboul devrait permettre de dégager un consensus et de faire avancer le processus. Toutefois, pour que d'autres pays se rallient à elles, les autorités afghanes devraient préciser davantage leur démarche.

Processus politique et électoral

22. Les membres du Conseil ont exhorté MM. Ghani et Abdullah à maintenir la cohésion dont le Gouvernement a besoin afin d'être en mesure de présenter des résultats à la population et ont rappelé combien il importait de mener, en temps voulu, des élections libres, régulières, transparentes et ouvertes à tous. Il importe que les femmes participent à ces élections en tant que candidates et électrices. Le Président du Conseil a rappelé que la crédibilité des résultats des élections était importante pour la stabilité. Les membres du Conseil ont demandé ce qui pouvait être fait pour dissiper la méfiance que suscitaient les organismes de gestion des élections et pour que celles-ci deviennent un vecteur de cohésion plutôt que de division. Lors de leur réunion avec les membres des commissions électorales, les membres du Conseil ont rappelé qu'il importait que les institutions restent indépendantes et ont posé des questions au sujet des principaux obstacles à surmonter. Ils ont également demandé à être informés si les organismes de gestion des électeurs rencontraient des difficultés.

23. M. Abdullah a rappelé que, après les élections aux résultats contestés de 2014, le Gouvernement d'union nationale avait été mis en place à l'occasion de la première

passation de pouvoir pacifique en Afghanistan. Il a déclaré que des occasions avaient été manquées depuis, notamment en raison du retard pris dans le cadre de la réforme électorale, mais aussi d'un système politique trop centralisé. Il eut fallu faire preuve d'une plus grande sagesse et d'une réflexion à plus long terme pour faire face à l'impasse électorale de 2014. Par l'effet conjugué de cette situation, de la transition en matière de sécurité et du fait que beaucoup ont perdu leurs moyens de subsistance pendant cette période, les trois premières années du Gouvernement d'union nationale ont été très difficiles. Les efforts délibérés visant à marginaliser une partie du Gouvernement ont contribué à enraciner la méfiance populaire et la fragilité politique auxquelles fait face le pays. Il reste néanmoins déterminé, avec M. Ghani, à faire en sorte que le Gouvernement actuel fonctionne comme il se doit jusqu'à l'élection d'un nouveau gouvernement.

24. M. Ghani a convenu que l'endémique manque de confiance constituait une difficulté fondamentale et souligné que les élections au Parlement et aux conseils de district en 2018 étaient incontournables et essentielles à la consolidation de la démocratie et de la paix. Toutefois, les organismes de gestion des élections étant indépendants, son influence sur le processus est limitée. Tout en saluant l'engagement solide de l'ONU et de la communauté internationale, en particulier s'agissant de la surveillance, M. Ghani et d'autres participants ont critiqué l'appui électoral fourni jusqu'à présent par l'Organisation et affirmé que celle-ci n'était pas parvenue à créer les capacités suffisantes et avait donné de très mauvais conseils. M. Abdullah a évoqué un climat de défiance et insisté sur l'importance capitale des réformes pour garantir la transparence des élections et leur ouverture à tous. Il a également relevé le rôle non négligeable de la communauté internationale, notamment de l'ONU, à cet égard. Des élections suspectes auraient une incidence sur le processus politique, la stabilité et le développement. Concernant la sécurité, la plupart des centres urbains sont relativement sûrs, c'est-à-dire que les élections pourraient avoir lieu dans environ 60 % du pays.

25. Les membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral se sont concentrés sur les préparatifs des élections à venir au Parlement et aux conseils de district. Ils ont exposé les mesures qui ont été prises pour évaluer les bureaux et centres de vote et les préparatifs en vue de l'établissement de listes électorales à partir de documents nationaux d'identité, ce qui devrait limiter les votes multiples. Ils ont reconnu un déficit de confiance envers les organismes de gestion des élections, présenté les mesures envisagées pour remédier à ce problème (la tenue de réunions périodiques avec des partis politiques et des représentants de la société civile, par exemple) et souligné leur volonté d'organiser des élections transparentes en 2018. Ils ont donné des détails sur le droit électoral, expliqué le rôle du Comité de sélection chargé de nommer les membres des commissions et appelé l'attention sur le besoin d'appui de la part des autorités et des donateurs en faveur du processus électoral. La précarité des conditions de sécurité, les tensions politiques et la non-affectation des ressources électorales constituent des difficultés non négligeables.

26. Les présidents des deux chambres de l'Assemblée nationale ont souligné que celle-ci voyait d'un œil très favorable la tenue d'élections législatives en 2018. Ils ont toutefois relevé des retards dans les préparatifs et réaffirmé l'importance de la non-ingérence du Gouvernement. Le scepticisme envers le calendrier électoral et la transparence du processus était encore plus manifeste parmi les membres des partis politiques, qui ont accueilli avec satisfaction le renvoi du précédent Président de la Commission électorale indépendante mais ont exprimé des doutes quant à la tenue des élections parlementaires en 2018, comme cela était prévu. Ils ont également souligné que, si l'élection présidentielle ne se tenait pas en 2019, comme l'exige la Constitution, ce serait la fin de l'après-processus de Bonn. Il faut que les élections soient transparentes, ouvertes à tous et impartiales, afin de garantir la crédibilité du

prochain gouvernement, de restaurer la confiance de la population envers les institutions et d'éviter que les conditions de sécurité ne se détériorent encore.

27. Yousuf Rashid, le représentant du Free and Fair Election Forum of Afghanistan (Forum afghan pour des élections libres et régulières) a dit que les capacités des organismes de gestion des élections et le calendrier électoral étaient largement mis en doute. Il importe d'adopter un plan global pour les élections, notamment en matière de sécurité et de logistique, et de rendre les organismes de gestion plus durables. Des représentants de plusieurs groupes politiques ont fait état de préoccupations croissantes concernant l'emprise des différentes factions au sein du Gouvernement, qui est source de tensions politiques, et ont appelé à relancer un dialogue constructif entre les forces politiques.

Gouvernance, état de droit et droits de l'homme

28. Les membres du Conseil de sécurité ont salué les efforts que les autorités ont déployés pour promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit et les réformes, tout en soulignant que des progrès supplémentaires étaient nécessaires. L'aide internationale au développement du pays reste également essentielle à la paix et à la sécurité. À cet égard, la visite a constitué, pour les membres du Conseil, une excellente occasion de mieux comprendre les difficultés auxquelles le pays fait face et de déterminer le meilleur moyen d'aider le peuple afghan et les pouvoirs publics.

29. M. Ghani a exposé la façon dont son gouvernement entendait surmonter les principales difficultés que devait affronter son pays et souligné les progrès accomplis grâce à la mise en œuvre d'initiatives de réforme touchant aussi bien l'état de droit et la lutte contre la corruption que la refonte du régime de la fonction publique. Des objectifs intermédiaires, qui ont tous été atteints, avaient été définis pour chaque réforme et approuvés par la communauté des donateurs. Les recettes ont augmenté au cours des trois dernières années. Au nombre des mesures de lutte contre la corruption figure notamment la création du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption. Outre la réforme de l'appareil judiciaire et des Ministères de la défense et de l'intérieur, les pouvoirs publics ont également entrepris de donner un second souffle à la fonction publique en remplaçant les retraités par des fonctionnaires plus jeunes, parmi lesquels les femmes sont nombreuses. M. Ghani a souligné que le plus grand atout du pays était son capital humain et que l'Afghanistan allait progresser et non régresser. M. Abdullah a fait part de son appui au programme de réforme du Président à condition qu'il ne serve pas à promouvoir un programme politique partisan ou à marginaliser tels ou tels éléments du Gouvernement. Il a ajouté que, pour progresser, les réformes devaient être consultatives et ouvertes à tous.

30. La Première Dame, M^{me} Ghani, qui était accompagnée de plusieurs femmes fonctionnaires, a discuté avec les membres du Conseil d'un vaste éventail de questions, allant du plan d'autonomisation économique des femmes adopté par le Gouvernement au secteur de la santé. Elle a souligné qu'il importait de tirer les enseignements voulus des précédents programmes de l'ONU et cité en exemple les activités menées par le Programme alimentaire mondial dans la province du Helmand. Un autre participant a fait remarquer qu'il était nécessaire de mettre en place une formation à long terme ainsi que des programmes de mentorat pour les femmes entrepreneurs. L'accès au financement était une véritable gageure, en particulier parce que les femmes n'ont pas le droit d'hériter. L'accès aux marchés représente une autre difficulté. De manière générale, les participants ont souligné qu'ils voulaient être considérés comme des partenaires et non comme des bénéficiaires.

31. M^{me} Sima Samar a informé la mission de la situation des droits de l'homme dans le pays. Elle s'est attardée en particulier sur les droits des enfants, les questions de protection et les victimes civiles, ainsi que sur la condition des femmes. Relevant le

lien entre le manque de gouvernance et le soutien aux éléments opposés à l'État, elle a insisté sur l'importance de l'ouverture des processus politiques et sur la nécessité de renforcer le dialogue politique intra-afghan. Elle a également déploré la persistance du climat d'impunité, en particulier s'agissant des violences faites aux femmes.

Développement socioéconomique

32. Le Processus de Kaboul prévoit le transfert progressif de la responsabilité en matière de sécurité et de questions civiles aux autorités afghanes, ce qui ne signifie pas pour autant que le pays n'a plus besoin de l'aide de la communauté internationale. Lors de la plupart des réunions, on a rappelé aux membres du Conseil de sécurité qu'il fallait continuer à soutenir l'Afghanistan, que ce soit en contribuant à la lutte contre le terrorisme (coopération concernant les frontières, partage des données et renforcement des capacités) ou en fournissant une aide au développement pour favoriser le processus de reconstruction, notamment dans la région.

33. Le Ministre de l'économie, Mustafa Mastoor, s'est déclaré préoccupé par le fait que la croissance démographique continuait de dépasser le taux de croissance du pays, avec 400 000 jeunes supplémentaires arrivant sur le marché du travail chaque année et 39 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Le pays continue d'être fortement tributaire des importations mais s'emploie à diversifier ses partenaires commerciaux.

34. Il a été rappelé aux membres du Conseil que, s'agissant de la coordination de l'aide, le rôle principal devait revenir à l'Afghanistan. M. Ghani a renouvelé sa demande concernant l'augmentation de l'aide destinée à financer le budget de l'État et la mise en œuvre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies afin d'assurer la cohérence des activités des différentes entités de l'Organisation. D'autres participants ont appelé à une meilleure coordination de l'appui des donateurs afin qu'il atteigne bien les populations dans le besoin.

35. Si le Gouvernement afghan a souligné l'importance de l'aide au développement pour promouvoir la stabilité du pays, les débats ont révélé une préférence pour un nouveau régime qui soit fondé non pas uniquement sur l'aide, mais aussi et surtout sur l'amélioration des possibilités d'investissement dans les domaines du commerce, de l'infrastructure, des échanges d'énergie, des solutions axées sur le marché et de l'interconnexion. M. Ghani a mis l'accent sur les possibilités d'investissement en Afghanistan et sur les effets bénéfiques pouvant résulter, en faveur de la paix et du développement dans la région, de l'interdépendance des marchés et des routes commerciales entre pays.

Coopération et interconnexion régionales

36. Les membres du Conseil de sécurité ont souligné l'importance de l'intégration de l'Afghanistan dans la région. Outre ses avantages économiques, l'interconnexion contribuerait à la stabilité. Le Président du Conseil a sollicité l'avis des interlocuteurs afghans sur la manière de développer encore les interconnexions et de mieux coordonner les efforts sur le terrain.

37. M. Ghani s'est félicité que l'Afghanistan fasse à nouveau partie intégrante de l'Asie centrale et a présenté divers accords de coopération et arrangements commerciaux conclus avec plusieurs pays voisins. Il a ajouté que le développement économique et le renforcement de la coopération régionale seraient des facteurs essentiels au rétablissement de la sécurité en Afghanistan. Les atouts du pays, parmi lesquels sa situation géographique de « carrefour », ses ressources naturelles et hydrographiques, ainsi que son capital humain, pourraient faciliter son intégration dans les processus régionaux. À leur tour, les initiatives régionales contribueraient à sa stabilité à long terme.

38. Le Ministre des affaires étrangères, Salahuddin Rabbani, a lui aussi relevé l'importance des relations qui existent entre l'Afghanistan et le reste de l'Asie centrale. Lors des réunions organisées sur les thèmes de l'interconnexion et de l'infrastructure, d'une part, et ceux de l'économie, du développement, des réfugiés et de la lutte contre la corruption, d'autre part, les membres du Cabinet se sont concentrés sur les possibilités offertes dans trois domaines, à savoir l'énergie, les biens et les données. Ils ont évoqué le potentiel de plusieurs initiatives, notamment l'initiative « Une ceinture et une route », le gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, le projet d'approvisionnement électrique en Asie centrale et en Asie du Sud, les plans de construction d'un réseau de fibre optique entre le pays et la Chine, le développement rapide des voies ferrées en provenance des pays d'Asie centrale, de Chine et de République islamique d'Iran et en direction de l'Asie du Sud via le territoire afghan, ainsi que celui des ports de Gwadar (Pakistan) et de Chabahar (République islamique d'Iran), afin que les pays enclavés d'Asie centrale aient accès aux ports en mer chaude.

39. Une coopération solide entre pays voisins est indispensable pour promouvoir la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan et de la région. Ce modèle d'intégration économique et de stabilisation peut être adopté par n'importe quelle sous-région pour prévenir les conflits et rétablir la paix.

Coopération internationale, initiative Unité d'action des Nations Unies et demandes adressées au Conseil de sécurité

40. Les membres du Conseil ont insisté sur l'importance du maintien de la coopération et de l'appui internationaux, tout en soulignant que la réforme devait continuer à progresser. Ils ont posé des questions sur les activités de l'Organisation dans le pays, la coopération de celle-ci avec le Gouvernement et la meilleure manière dont le Conseil peut appuyer le peuple et le Gouvernement afghans.

41. M. Ghani a de nouveau réclamé l'augmentation de l'aide destinée à financer le budget de l'État et la mise à effet de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Il a indiqué qu'il avait demandé à l'équipe de pays des Nations Unies de revoir son modèle d'assistance, qui ne favorisait pas l'appropriation des programmes par les pays. Plutôt qu'à la mise en place de structures parallèles, l'aide budgétaire devait aller au financement des réformes. Pour finir, le Président a souligné l'importance de l'unité et du consensus au sein du Conseil de sécurité en ce qui concerne l'Afghanistan.

42. Pour sa part, M. Abdullah a demandé au Conseil d'examiner les questions relatives aux zones de sécurité et aux violations transfrontières et d'appliquer le régime de sanctions de manière plus rigoureuse. M. Atmar a quant à lui insisté sur le rôle que jouait le Conseil pour garantir la coopération de la région et mettre en œuvre le régime de sanctions comme mesure d'incitation ou de dissuasion. M^{me} Samar a déclaré qu'il était nécessaire de faire en sorte que la MANUA, en particulier sa branche politique, poursuive ses activités en Afghanistan. Pour ce qui concerne les droits de l'homme, elle a précisé qu'il fallait, plutôt que de renforcer les capacités, coopérer plus étroitement avec la MANUA. Faisant référence en particulier au Dialogue du peuple afghan pour la paix, une représentante du Réseau des femmes afghanes, Hasina Safi, a fait observer que les résultats de la Mission s'étaient certes améliorés au fil des ans mais que le Réseau souhaitait que la Mission fût davantage « à l'écoute » des femmes afghanes et « avec elles ». Rappelant le rôle dévolu à l'ONU s'agissant de renforcer et d'appuyer la société civile, elle a souligné que, en tant qu'acteur principal, le Réseau ne pouvait pas se contenter d'une présence symbolique. Plutôt que de s'attacher à élaborer de nouvelles stratégies, il faudrait selon elle mettre en œuvre celle qui existe déjà.

Annexe I

Mandat de la Mission du Conseil de sécurité des Nations Unies en Afghanistan

1. Le Conseil de sécurité effectuera en Afghanistan, du 12 au 15 janvier 2018, une mission dont les modalités sont définies par les documents ci-après : déclarations du Président du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan ([S/PRST/2014/12](#) et [S/PRST/2016/14](#)) ; résolution [2344 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan ; rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales ([A/72/392-S/2017/783](#)) ; rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ([A/72/312-S/2017/696](#)) ; huitième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, établi en application des dispositions de la résolution [2255 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité concernant les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées dans la menace qu'ils constituent pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan (figurant dans le document [S/2017/409](#)).

2. Les membres du Conseil de sécurité rencontreront des représentants du Gouvernement de l'Afghanistan, des membres de partis politiques, des représentants de la société civile, ainsi que des membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de la mission Soutien résolu. Les principaux objectifs de la mission sont les suivants :

a) Souligner qu'il est crucial pour la paix et la sécurité régionales et mondiales que l'Afghanistan ne soit le théâtre d'aucun conflit ni violence ;

b) Réaffirmer l'appui du Conseil de sécurité au Gouvernement et au peuple afghans et aux efforts qu'ils fournissent pour reconstruire leur pays, renforcer les fondements d'une paix durable et de la démocratie constitutionnelle et reprendre la place qui leur revient dans le concert des nations ;

c) Exprimer un appui ferme à la MANUA et à son chef, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, dans l'exécution de leurs mandats définis dans la résolution [2344 \(2017\)](#) ;

d) Examiner l'action que les autorités afghanes ont menée pour soutenir un processus de développement et de stabilisation dirigé par les Afghans et, avec l'aide de la communauté internationale, pour remédier à l'instabilité causée par les Taliban, y compris le Réseau Haqqani, et faire face à la menace que font peser sur la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan Al-Qaida, les groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant et autres groupes extrémistes violents, les groupes armés illégaux, les criminels et ceux qui se livrent au trafic de drogues, à la traite d'êtres humains ou au détournement de produits chimiques précurseurs ;

e) Souligner qu'il importe de poursuivre les progrès accomplis en matière de réforme électorale en vue d'assurer la tenue d'élections législatives en 2018 et présidentielle en 2019, qui soient crédibles et ouvertes à tous ;

f) Souligner l'importance d'un processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans, dans lequel la participation des femmes est encouragée à tous les niveaux, pour la prospérité et la stabilité à long terme du pays ;

g) Examiner les progrès réalisés par le Gouvernement d'union nationale afghan, avec l'aide de la communauté internationale, notamment au moyen d'initiatives de renforcement des capacités, dans le règlement de problèmes interdépendants, y compris dans les domaines de la sécurité, du développement économique et social, de la gouvernance, des droits de l'homme et de l'état de droit,

de l'autonomisation des femmes, de la coopération régionale et de la lutte contre le trafic de drogues ;

h) Encourager le renforcement de la coopération et de la coordination entre l'Afghanistan et les États d'Asie centrale, y compris dans les relations intergouvernementales et les échanges interpersonnels ;

i) Encourager également le renforcement de la coopération et de la coordination entre la MANUA, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et les organismes des Nations Unies et organisations régionales compétents, afin de renforcer la capacité de la région de surmonter les obstacles à la paix, à la stabilité et au développement durable, notamment dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues, la traite des êtres humains, la migration irrégulière et l'utilisation d'Internet à des fins criminelles ;

j) Reconnaître que le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement, réaffirmer que c'est aux autorités et au Gouvernement afghans qu'il revient au premier chef de recenser, de déterminer et de cibler les priorités, les stratégies et les activités axées sur la pérennisation de la paix et, à cet égard, souligner que l'ouverture, y compris en assurant une participation pleine et entière des femmes, est essentielle pour faire avancer le processus et servir les objectifs de consolidation de la paix en Afghanistan si l'on veut faire en sorte que les besoins de tous les groupes de la société soient pris en compte ;

k) Reconnaître qu'il importe d'établir un lien entre la sécurité et les objectifs de développement, afin de parvenir à une paix et une prospérité durables en Afghanistan et dans le reste de la région ;

l) Souligner l'importance d'une approche régionale en faveur de la sécurité et de la prospérité à l'intérieur et autour de l'Afghanistan et souligner l'attachement du Conseil de sécurité à y contribuer de manière constructive ;

m) Recommander une meilleure coordination entre les organismes et programmes des Nations Unies en vue d'accroître l'efficacité de l'assistance fournie sur le terrain et d'assurer une plus grande transparence dans l'administration, notamment grâce à des mesures de lutte contre la corruption, et une utilisation plus efficace de l'aide humanitaire et au développement qui va en diminuant, afin d'harmoniser l'action de l'Organisation en Afghanistan et en Asie centrale.

Annexe II

Plan des réunions de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan

Samedi 13 janvier 2018

- 14 h 30 Arrivée à Kaboul
- 16 h 20-16 h 30 Exposé du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
- 16 h 30-17 h 30 Réunion avec les membres de la haute direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) :
- Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Tadamichi Yamamoto
 - Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Toby Lanzer
 - La Représentante spéciale adjointe par intérim du Secrétaire général (affaires politiques)
 - La Cheffe de cabinet, Denise Wilman
 - Le Conseiller spécial, Stephen Brooking
 - Le Chef du Service des affaires politiques, Scott Smith
 - La Cheffe du Service des droits de l'homme, Danielle Bell
 - Le Chef du Service de la communication stratégique, Liam McDowall
- 17 h 30-18 h 30 Réunion avec les responsables de la sécurité :
- Le Conseiller à la sécurité nationale, Mohammad Hanif Atmar (animateur)
 - Le Ministre de la défense, Tariq Shah Bahrami
 - Le Ministre de l'intérieur, Wais Ahmad Barmak
 - Le Directeur général de la Direction nationale de la sécurité, Masoom Stanekzai
- 19 h 00-19 h 30 Réunion avec le Ministre des affaires étrangères, Salahuddin Rabbani
- 19 h 30 Dîner donné par Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif, au Ministère des affaires étrangères

Dimanche 14 janvier 2018

- 8 h 00-10 h 00 Réunion avec le Président, Mohammad Ashraf Ghani, des ministres et de hauts fonctionnaires :
- Le second Vice-Président, Sarwar Danish
 - Le Président de la Cour suprême, Sayed Yousuf Halim
 - Le Ministre des finances, Eklil Ahmad Hakimi
 - Le Ministre du relèvement et du développement ruraux, Mujiburrahman Karimi

- Le Ministre de la justice, Abdul Basir Anwar
 - Le Ministre de la défense, Tariq Shah Bahrami
 - Le Ministre de l'intérieur, Wais Ahmad Barmak
 - Le Procureur général, Mohammad Farid Hamidi
 - La Ministre des mines et du pétrole par intérim, Nargis Nehan
 - La Vice-Ministre chargée des réfugiés et du rapatriement, Alema Alema
 - Le Conseiller à la sécurité nationale, Mohammad Hanif Atmar
 - Le Directeur général de la Direction nationale de la sécurité, Masoom Stanekzai
 - Le Directeur général de la Direction indépendante de la gouvernance locale, Abdul Matin Bek
 - Le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mahmoud Saikal
 - Le Chef de la Commission de la réforme administrative et de la fonction publique, Nader Nadery
 - Le Secrétaire du Haut Conseil pour la paix, Mohammad Akram Khpalwak
 - Nadima Sahar, représentante de la société civile
 - Le Chef de cabinet du Président, Abdul Salam Rahimi
 - Mohammad Qayoumi, conseiller principal du Président
 - Farkhunda Zahra Naderi, conseillère principale du Président
 - Shahrzad Akbar, conseillère du Président
 - Fazel Mahmood Fazly, conseiller du Président
- 10 h 20-11 h 20 Réunion avec le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, et de hauts fonctionnaires :
- Le Chef adjoint de l'exécutif, Mohammad Mohaqeq
 - Le Chef du Secrétariat du Conseil des ministres, Nasrullah Arsalaye
 - La Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix, Habiba Sarabi
 - Shafiq Qarizada, conseiller principal en économie auprès du Chef de l'exécutif
 - Le Chef de cabinet du Chef de l'exécutif, Abdul Qahar Abed
- 11 h 40-12 h 30 Réunion sur la connectivité et l'infrastructure :
- Mohammad Qayoumi, conseiller principal du Président (animateur)
 - Le Ministre de l'agriculture, Nasir Ahmed Durrani
 - Le Ministre de l'économie, Mustafa Mastoor
 - Le Ministre des échanges et du commerce, Hamayoon Rasaw

- Le Ministre du transport et de l'aviation, Mohammad Hamid Tahmasi
 - Le Ministre des travaux publics, Yama Yari
 - Le Directeur de l'Autorité nationale de passation des marchés, Alham Omer Hotaki
 - Ajmal Ahmadi, conseiller principal du Président
- 12 h 45-13 h 45 Déjeuner avec les membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral :
- La Présidente par intérim de la Commission électorale indépendante, Wasima Badghisy
 - Abdul Qadir Quraishi (Commission électorale indépendante)
 - Gulajan Abdul Badih Sayad (Commission électorale indépendante)
 - Maliha Hassan (Commission électorale indépendante)
 - Mazullah Dawlaty (Commission électorale indépendante)
 - Rafiullah Bidar (Commission électorale indépendante)
 - Le Président de la Commission du contentieux électoral, Abdul Aziz Ariaey
 - Humaira Haqmal (Commission du contentieux électoral)
 - Ali Reza Rohani (Commission du contentieux électoral)
 - Ghulam Dastgir Hedayat (Commission du contentieux électoral)
 - Abdul Basir Fayez (Commission du contentieux électoral)
 - La Directrice générale de la Commission électorale indépendante, Shahla Haque
 - Le Directeur de l'Organisation centrale de statistique, Jawid Rasuli
 - Le Directeur général de l'état civil, Humayun Muhtat
- 14 h 00-15 h 15 Réunion sur la paix :
- Le Chef du Haut Conseil pour la paix, Karim Khalili
 - Le Conseiller à la sécurité nationale, Mohammad Hanif Atmar
 - Le Directeur général de la Direction nationale de la sécurité, Masoom Stanekzai
 - Le Secrétaire du Haut Conseil pour la paix, Mohammad Akram Khpalwak
 - La Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix, Habiba Sarabi
- 15 h 15-16 h 15 Réunion sur l'économie, le développement, les réfugiés et la lutte contre la corruption :
- Le Ministre des finances, Eklil Ahmad Hakimi (animateur)
 - Le Procureur général, Mohammad Farid Hamidi

- Le Ministre de l'économie, Mustafa Mastoor
 - Le Ministre des télécommunications, Shahzad Gul Aryobee
 - La Ministre des mines et du pétrole par intérim, Nargis Nehan
 - La Vice-Ministre chargée des réfugiés et du rapatriement, Alema Alema
 - Le Directeur général et Chef de la direction de l'Autorité ferroviaire afghane, Yama Shams
 - Mohammad Qayoumi, conseiller principal du Président
 - Le Directeur général de Da Afghanistan Beshnak Sherkat Eng., Amanullah Ghalib
 - Ajmal Ahmadi, conseiller principal du Président
- 16 h 15-16 h 45 Réunion sur les affaires parlementaires avec les présidents des chambres du Parlement :
- Le Président de la Wolesi Jirga (chambre basse), Abdul Rauf Ibrahimy
 - Le Président de la Meshrano Jirga (chambre haute), Fazal Hadi Muslimyar
 - Le Ministre des affaires parlementaires, Farooq Wardak
- 17 h 00-17 h 30 Réunion sur la sécurité avec le commandant de la mission Soutien résolu de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le général John Nicholson
- 17 h 30-18 h 00 Réunion sur l'autonomisation des femmes avec la Première Dame, Rula Ghani et 25 fonctionnaires du Bureau de la Première Dame
- 18 h 15-19 h 00 Thé avec des représentants des partis politiques :
- Abdul Sattar Murad, représentant du parti Jamiat-e-Islami
 - Mawlavi Qarloq, Chef adjoint du parti Jumbesh-i-Milli
 - Muhammad Nateqi, représentant du parti Hezb-i-Wahdat
 - Mohammed Omar Daudzai, représentant du Conseil pour la protection et la stabilité de l'Afghanistan
 - Sayed Mohammad Gailani, représentant du Conseil des chefs djihadistes
 - Ghairat Bahir, représentant du parti Hezb-i-Islami (Gulbuddin)
- 19 h 00-19 h 45 Réunion sur les droits de l'homme et la société civile :
- La Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Sima Samar
 - Hasina Safi (Réseau des femmes afghanes)
 - Yousuf Rashid (Forum des élections libres et régulières en Afghanistan)

- 20 h 00 Dîner donné par le Président, Mohammad Ashraf Ghani :
- Le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah
 - La Première Dame, Rula Ghani
 - Le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mahmoud Saikal
 - Les représentants diplomatiques

Lundi 15 janvier 2018

- 8 h 25 Départ de Kaboul à destination de New York via Istanbul
-